

AVIS D'APPEL D'OFFRE N°002/2026/LOG/AD :

Maître d'ouvrage : Action Damien

Objet du projet : « Construction d'un abri de sécurisation pour le Centre d'Excellence Damien (CEDA) »

Date d'émission : 05 juin 2026

Date de la fin : 19 juin 2026 à 16h00

Contexte :

Depuis 1964, Action Damien collabore avec le Ministère de la Santé de la RD Congo pour lutter contre la lèpre et la tuberculose. En 2014, l'ONG a implanté le Centre d'Excellence Damien (CEDA) au sein de la concession de l'hôpital de la Rive. Ce centre prend en charge les complications liées à la tuberculose pharmaco-résistante.

Le site abrite des investissements matériels et humains hautement stratégiques, comprenant :

- Les bâtiments administratifs du personnel médical et non médical.
- Les pavillons d'hospitalisation des malades.
- Un réseau d'infrastructures techniques (groupe électrogène et incinérateur).
- Des équipements médicaux de haute valeur.

Pour préserver ce patrimoine, les personnes et les biens, le recrutement d'une société de gardiennage externe a été rendu obligatoire.

Cependant, les agents de sécurité ne disposent pas actuellement d'un espace de travail abrité. L'absence d'une guérite ou d'un abri dédié impacte négativement leur efficacité opérationnelle face aux intempéries et compromet la surveillance continue du site.

C'est pour cette raison qu'Action Damien lance un appel d'offres ouvert pour la sélection d'une entreprise générale de construction en vue de réaliser les travaux de reconstruction complète de la guérite de sécurité principale au Centre d'Excellence Damien (CEDA) en remplacement de celle initialement érigée en planches et tôles.

Pour cela, Action Damien rend disponible un cahier de charge à retirer auprès du service Logistique Action Damien au 162 avenue, Pierre Mulele à la Gombe Kinshasa (entre la station Total et la banque UBA) ou au numéro 1, avenue du tourisme, commune de Ngaliema, dans l'enceinte de l'hôpital de la rive ou demander par mail à l'adresse francois.ilunga@actiondamien-rdc.net avec copie à adk.actiondamien@gmail.com.

Les dossiers seront remis sur support papier ou par mail à travers les adresses mails indiquées ci-dessus.

Conditions spécifiques

Une guérite de sécurité ne doit pas être une simple cabine, mais un poste de contrôle résistant et fonctionnel comportant la visibilité à 360°, le vitrage renforcé, la poste à haute

sécurité, la base surélevée de 15 à 30 cm par rapport à la surface du terrain pour donner au garde une meilleure vue plongeante et un confort ergonomique pour les vigiles.

Eligibilité :

Les soumissionnaires doivent présenter les preuves d'éligibilité suivantes :

- ✓ Les statuts de l'entreprise ;
- ✓ L'Attestation d'inscription au nouveau Registre du commerce ;
- ✓ Le certificat d'agrément de l'Entreprise de construction par le Ministère des Travaux Publics & Infrastructures ;
- ✓ Le numéro impôt
- ✓ Le RCCM

La recevabilité de toute offre est sujette à la soumission de ces documents

Coût de l'offre

Le Soumissionnaire prendra à sa charge tous les coûts liés à la préparation et la soumission de l'offre. Action Damien ne peut en aucun cas être tenue responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat obtenu par l'offre.

Devise de l'Offre

Tous les prix seront indiqués en dollars américains. Le soumissionnaire devra indiquer sur le tableau des coûts les prix unitaires (lorsque c'est possible) et le montant total de l'offre de biens proposés sous le contrat.

Critères d'évaluation :

- ✓ Conformité aux exigences relatives aux caractéristiques techniques du Cahier de Charges ;
- ✓ Conformité aux conditions générales ou spécifiques indiquées dans l'appel d'offres ;
- ✓ Capacité démontrée d'honorer les responsabilités importantes attribuées au soumissionnaire dans le cadre de cet Appel d'Offres ;
- ✓ Présentation d'un projet financier réaliste ;
- ✓ Présentation d'un planning d'exécution des travaux conformes aux délais d'exécution des travaux requis.

Examen des Offres

Action Damien examinera les offres pour s'assurer qu'elles sont complètes, qu'elles ne comportent aucune erreur de calcul, que les documents ont été dûment signés et que ces offres répondent globalement aux conditions stipulées.

Kinshasa, le 05 juin 2026



Dr. Pierre UMBA MPIANA
Spécialiste en Santé Publique
Représentant National
Action Damien / R.D. Congo
CNOM 3558